

Croissance toujours vive des bénéficiaires de minimas sociaux

Les minimas sociaux ont pour objectif de soutenir des personnes rencontrant des difficultés financières liées à leur état de santé, leur charge familiale ou à des problèmes d'accès à l'emploi... Huit minimas font partie du dispositif de solidarité sur le territoire. Ils sont principalement versés par les Caisses d'allocations familiales (CAF) et les Assedic.

Au 31/12/2006, les CAF du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, ont versé un minimum social à plus de 49 000 allocataires.

Le principal, avec 26 400 bénéficiaires, est le Revenu Minimum d'insertion (RMI). Tout comme une cinquantaine de départements, le nombre d'allocataires du RMI dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin a augmenté, respectivement de 1,2 et 4,8 %. Cette progression est toutefois plus modérée qu'entre décembre 2004 et décembre 2005 (+8,9 % et +15,7 %).

L'Alsace se détache ainsi de la tendance générale : la croissance du nombre de rmistes poursuit sa pro-

gression dans la région (+2,5 %), alors que la France métropolitaine enregistre un recul de 0,9 %. Ce recul métropolitain intervient essentiellement au deuxième semestre 2006 et rompt avec quatre années de hausse consécutive. Il s'explique en grande partie par l'amélioration de la situation sur le marché du travail depuis la mi-2005, la conjoncture sur le marché du travail se repercutant sur le nombre de bénéficiaires avec un certain délai. En Alsace, l'évolution est plus contrastée, et le nombre de rmistes a continué d'augmenter au 1^{er} trimestre 2006 pour seulement se stabiliser ensuite.

Croissance ralentie des bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés

En décembre 2006, plus de 18 000 alsaciens bénéficient de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). Elle s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail. Le nombre de bénéficiaires continue d'augmenter, mais à un rythme ralenti : +1,7 % entre décembre 2005 et décembre 2006, contre +2,7 % pour l'année précédente. La croissance demeure toutefois plus soutenue qu'au niveau métropolitain, où la progression semble se stabiliser (+0,5 % contre +2 % en 2005).

Progression toujours sensible des bénéficiaires de l'Allocation de Parent isolé

Enfin, les CAF versent l'Allocation de Parent isolé (API). Créée en 1979, elle concerne principalement des familles monoparentales comptant au moins un enfant de moins de trois ans. Fin 2006, 4 900 alsaciens bénéficient de cette prestation. Le nombre d'allocataires augmente pratiquement au même rythme qu'en 2005 : +5,3 %. L'évolution est cependant contrastée selon le département. En effet, la croissance se ralentit pour le département du Haut-Rhin : +7,5 % contre +9,5 % un an auparavant, mais s'accélère légèrement dans le Bas-Rhin : +4,1 % contre +3,5 % l'année précédente.

Au 31/12/2006, le nombre de prestataires de la CRAV du régime général bénéficiaires de l'allocation supplémentaire vieillesse s'élevait à 6 600, dont 56 % sont localisés dans le Bas-Rhin et 44 % dans le Haut-Rhin. Cela représente une hausse de 2,4 % par rapport à 2005.

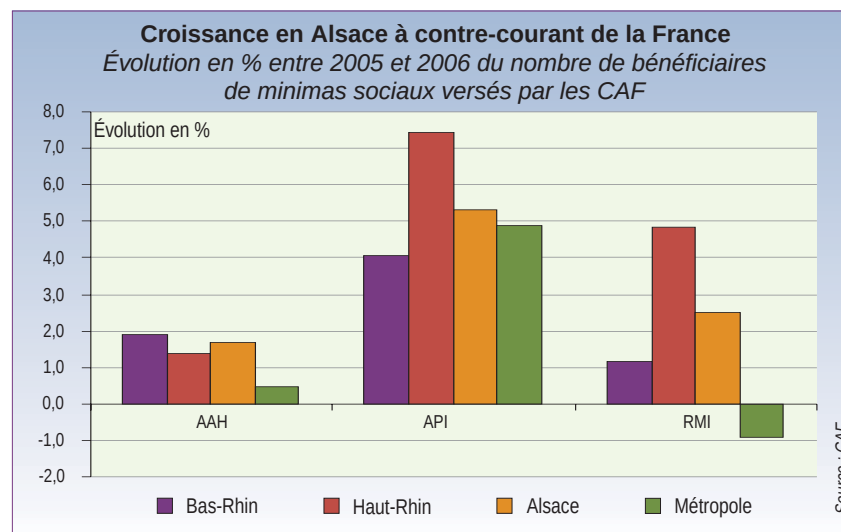
Forte progression des bénéficiaires de minimas versés par les Assedic en 2005

Fin 2005, plus de 70 000 personnes bénéficiaient d'un minimum social en Alsace. Six sur dix sont domiciliées dans le Bas-Rhin, les au-

Les données sur les minimas versés par les Assedic ne sont pas disponibles pour 2006.

tres dans le Haut-Rhin. En Alsace, la hausse des bénéficiaires était plus importante qu'au niveau national : +9 % contre +2,9 % pour la France métropolitaine.

L'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), destinée aux chômeurs de très longue durée, a été versée en 2005 à plus de 7 800 personnes en Alsace. Bien que déjà élevée au niveau métropolitain (+9 %), la hausse régionale a été nettement supérieure avec +37 % en un an. En effet, il y a eu une entrée massive de chômeurs au cours des années 2002 et 2003 qui n'ont pas pu se réinsérer sur le marché du travail. Le nombre de chômeurs inscrits depuis plus de trois ans à l'ANPE a ainsi augmenté de 46 % entre fin 2004 et fin 2005. La réforme de l'assurance chômage décidée en décembre 2002 a également contribué à cette évolution : la réduction de la durée d'indemnisation a fait basculer plus souvent



des chômeurs indemnisés vers l'ASS.

L'Allocation équivalent retraite (AER) a également connu en 2005 une hausse importante sur la région : +58 %. Cette évolution est également liée à la hausse du chômage de longue durée. Pour certaines personnes de moins de 60 ans ayant cotisé à l'assurance vieillesse 160 trimestres, cette allocation peut être financièrement plus avantageuse que l'ASS.

Enfin, seul le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Insertion (AI) a diminué en 2005 : -8,3 % en Alsace. La baisse a été beaucoup plus conséquente en France (environ -29 %), du fait de la baisse du nombre de demandeurs d'asile.

Stéphanie BONESCHI

Forte progression des bénéficiaires des minimas dépendant de la situation du marché du travail

Les bénéficiaires de minimas sociaux en 2005

	Alsace		Bas-Rhin		Haut-Rhin		France métropolitaine	
	31/12/2005	Évolution 2004-2005 (%)	31/12/2005	Évolution 2004-2005 (%)	31/12/2005	Évolution 2004-2005 (%)	31/12/2005	Évolution 2004-2005 (%)
RMI*	25 871	11,3	16 455	9,0	9 416	15,6	1 134 500	4,7
AAH	17 746	2,6	9 662	3,6	8 084	1,5	774 200	1,9
ASS	7 804	36,8	4 276	38,8	3 528	34,3	364 206	9,0
ASV (tous régimes)	9 200	-0,4	5 456	-9,0	3 744	0,0	537 000	-1,9
API	4 633	5,6	2 929	3,5	1 704	9,5	181 060	3,8
AI	1 161	-8,3	698	-6,8	463	-10,4	33 240	-29,1
ASI	2 993	2,2	1 799	3,7	1 194	-0,1	112 600	1,0
AER	837	58,2	507	70,1	330	42,9	40 279	29,5
Total**	70 245	8,8	41 782	6,8	28 463	9,6	3 177 085	2,8

* les allocataires inscrits dans les Mutualités sociales Agricoles sont pris en compte

** le total ne tient pas compte des personnes touchant plusieurs minima

Allocation supplémentaire vieillesse : estimations DREES pour 2005.

Sources : CNAF, CAF, fichier national des Assedics, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Caisse régionale d'assurance maladie